

Mons/Mons : liaison souterraine face à l'ancien Palais de Justice, rue de Nimy

Marceline DENIS

Le projet d'une liaison piétonne entre le Palais de Justice et son extension était attendu depuis de nombreuses années. C'est enfin en 2011 que le projet prend forme : la liaison souterraine se développera au travers de la rue de Nimy sur une surface de 150 m² décaissés sur plusieurs mètres de profondeur. Une occasion unique de percevoir les abords immédiats du Palais de Justice et la stratigraphie de cette voie ancienne de la cité montoise. Cependant, au vu des contraintes techniques imposées par l'aménagement (décaissements de plusieurs mètres de profondeur au travers d'une voirie très fréquentée de la ville), l'intervention archéologique dut se limiter à un suivi des décaissements, accompagnée de relevés ponctuels et localisés.

Le Palais de Justice s'est établi dès 1717 à l'emplacement de l'ancien refuge de l'abbaye de Cambron (l'édifice répondra à l'appellation « Palais du Conseil Souverain du Hainaut » jusqu'au début du 19^e siècle). L'abbaye de Cambron avait acquis en 1316 plusieurs maisons qu'elle avait aménagées en hôtel citoyen. L'ouverture pratiquée à proximité immédiate du Palais de Justice permit en effet d'observer diverses sections de mur et de niveaux de sol associés. La présence d'espaces cavés est ainsi attestée entre l'actuel Palais de Justice et la voirie. Ils présentent trois niveaux de sols successifs associés à des murs composés de briques et de mortier de chaux. La faible ampleur de ces vestiges ne permet néanmoins pas de restituer le plan des édifices. Aucun indice matériel ne permet d'en établir la chronologie absolue mais leur attribution à l'ancien refuge de l'abbaye de Cambron qui s'y développa jusqu'au 18^e siècle ne fait aucun doute.

Les importants décaissements provoqués par l'aménagement du passage souterrain permirent par ailleurs d'accéder à une lecture complète de la stratigraphie de la voirie située rue de Nimy, et d'observer les différents équipements dont elle fut dotée. Les relevés stratigraphiques pratiqués au centre de la voirie laissent apparaître différents niveaux de circulation anciens aménagés avec des apports de substrats meubles (au moins deux). Un probable filet d'eau destiné à charrier les eaux usées fut observé au centre de la voirie en association avec les niveaux de circulation les plus anciens. La datation précise de ces aménagements ne put être déterminée mais ils sont vraisemblablement antérieurs au 14^e siècle, date à laquelle la rue de Nimy faisait déjà l'objet d'un repavage à hauteur de l'hôtel de Cambron.

Enfin, un puits circulaire fut observé en bordure de l'actuelle rue de Nimy. La structure atteint un diamètre externe d'environ 1 m et une ouverture interne d'environ 0,70 m. Le puits présente un cuvelage intégralement constitué de blocs de grès taillés et assemblés au mortier de chaux. L'arasement du puits pour les besoins de l'aménagement permit d'observer sa structure niveau par niveau et d'en relever les aménagements internes.

Ce puits découvert lors de l'intervention fait partie de l'important réseau de puits publics installés et entretenus par l'Administration de la Ville de Mons depuis le 15^e siècle. Celui-ci est attesté sur les levés réalisés en 1828 et en 1864. Sa fermeture par un dôme de briques et l'insertion d'un tuyau d'acier semble indiquer qu'il fut équipé tardivement d'un dispositif de pompage destiné à préserver la salubrité des eaux.

Bien que les données recueillies furent quantitativement peu nombreuses, elles tracent quelques pistes de réflexion pour la compréhension des quartiers anciens de la cité montoise.

Morlanwelz/Morlanwelz-Mariemont : évaluation du potentiel archéologique d'après les sources iconographiques et documentaires

Marie DEMELENNE et Gilles DOCQUIER

Le Domaine de Mariemont a été classé en tant que site le 3 septembre 2003. Depuis le 27 mai 2009, il est repris sur la liste du Patrimoine immobilier exceptionnel de la Région wallonne.

Bien connu des historiens, en majeure partie grâce à ses prestigieux occupants successifs, le Domaine de Mariemont a été peu exploré du point de vue archéologique.

Afin de valoriser les vestiges du palais, seule résidence impériale et royale de l'époque autrichienne encore en élévation en Hainaut, un projet de recherches historique et archéologique a été lancé par le Musée en 2009. C'est dans ce cadre qu'a été entrepris un premier recensement, sans prétention d'exhaustivité et à travers l'iconographie et les archives essentiellement, d'éventuels vestiges présents dans le sous-sol du Domaine actuel.

Situé à cheval sur les communes de Morlanwelz et de Manage, le Domaine de Mariemont (coord. Lambert : 140255 est/128295 nord) se présente aujourd'hui sous la forme d'un magnifique parc de 45 ha implanté sur un versant à exposition sud et sud-ouest d'un coteau dominant la Haine et culminant à 160 m. Le parc présente une différence de déclivité de 40 m entre le point